

APPEL DE CANDIDATURES

Publication effectuée en application des articles L 141-1 et R 142-3 du Code Rural et de la Pêche Maritime

La SAFER Provence Alpes Côte d'Azur se propose, sans engagement de sa part, **d'attribuer** par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens désignés ci-après qu'elle possède ou qu'elle envisage d'acquérir.

Réf : **AA 84 24 0242 01** Libre

Commune de Robion – Surface : 5 ha 15 a 15 ca

La Pointe - AK303 ; La Tour De Sabran - AK363 ;

Urbanisme : Agricole (PLU)

Réf : **AP 84 22 0406 02** Libre

Commune de Lagnes – Surface : 1 a 10 ca

Rounfloun - E173 ;

Urbanisme : Agricole (PLU)

Commune de Robion – Surface : 1 ha 98 a 57 ca

L Hopital - AK360 - AK362 ;

Urbanisme : Agricole (PLU)

Les informations sur les risques auxquels ces biens seraient exposés sont disponibles sur le site :

<http://www.georisques.gouv.fr/>

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature, au plus tard le **08/12/2024** par écrit en précisant leurs coordonnées téléphoniques, prioritairement auprès de :

SAFER PACA

Délégation Départementale : Vaucluse
Maison de l'Agriculture, Agroparc
97 Rue des Meinajaries, CS 70013
84918 AVIGNON 9
Tel : 04 88 78 00 84

où des compléments d'information peuvent être obtenus, ou par voie dématérialisée sur le site <https://geo-paca.vigifoncier.fr/pubs/index.html> ➔



A Robion, le

Visa du Maire et cachet

(valant attestation d'affichage pendant le délai légal de 15 jours)